PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de

Saint-Michel-des-Saints

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

SÉBASTIEN GARIÉPY, DIRECTEUR GÉNÉRAL de la susdite municipalité

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, lors de la séance régulière du 21 juillet 2025, qui aura lieu à la salle Joseph-Moïse-Bellerose située au 140, rue Saint-Jacques, à compter de 19 h, devra statuer sur la demande de dérogation mineure 2025-00033 pour la propriété sise au 7311 rue Brassard (matricule 7764-07-3120, Zone Ru-24). La demande a pour objectif d'autoriser la construction d'un garage projeté ayant une hauteur des murs de 14 pi au lieu de 12 pi et une superficie de 1200 pi^2, et qui soit supérieure à celle de la maison ainsi qu'une implantation en cours avant à 12.66 pi au lieu d'être à 49.21 pi de la ligne avant de la propriété.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 27e jour de juin de l'année deux mille vingt-cinq (2025).

Sébastien Gariépy,
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussigné, résidant à **Saint-Michel-des-Saints**, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en l'affichant, aux endroits désignés par le conseil, entre **13 h et 16 h 30, le 27e jour de juin de l'année deux mille vingt-cinq (2025).**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **27e jour de juin deux mille vingt-cinq (2025).**

Sébastien Gariépy,
Directeur général et greffier-trésorier